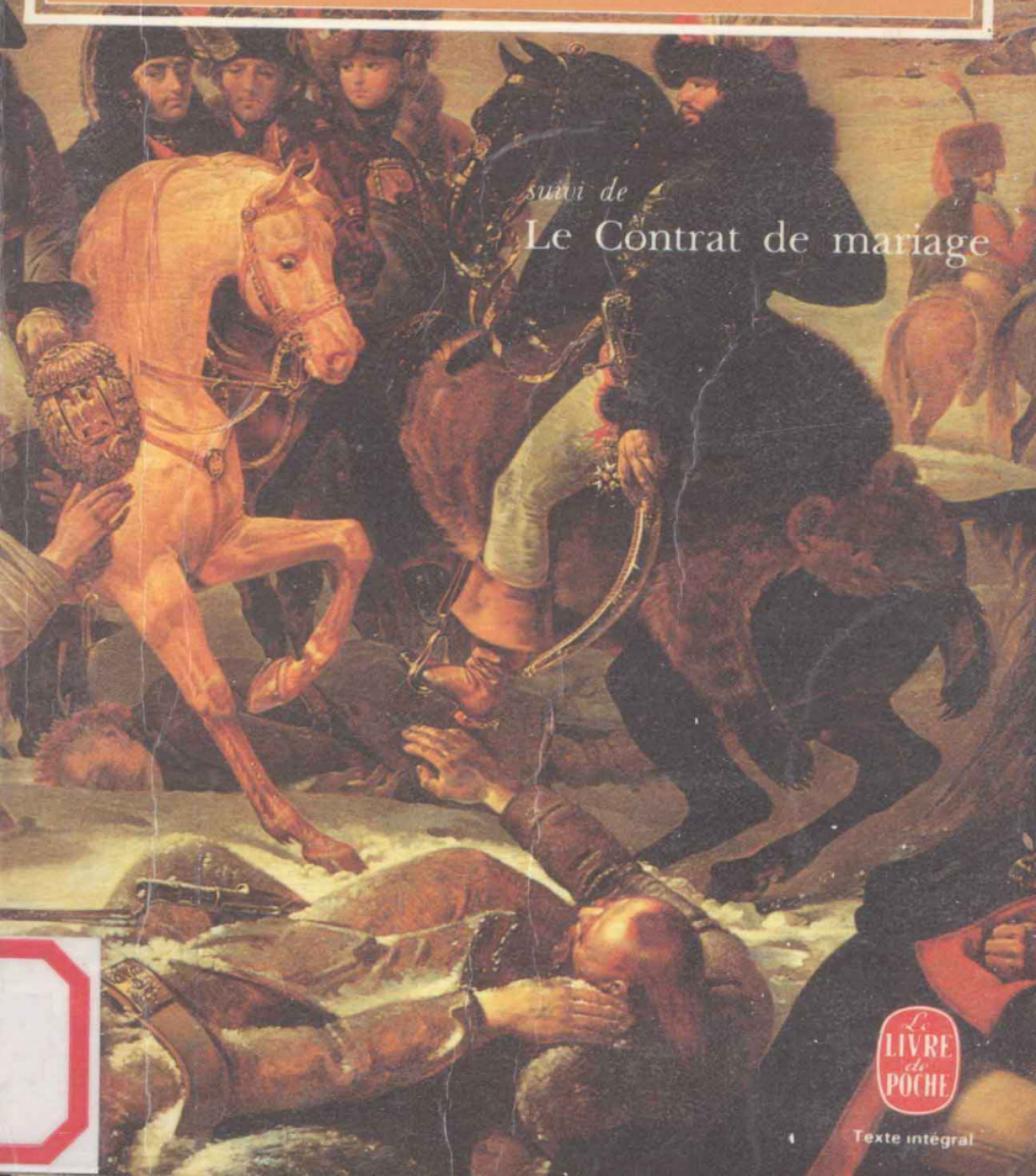


# BALZAC

## le colonel Chabert

*suivi de*  
Le Contrat de mariage



Le  
LIVRE  
de  
POCHE

Texte intégral

Composition réalisée par KAPPA

---

**IMPRIMÉ EN FRANCE PAR BRODARD ET TAUPIN**

Usine de La Flèche (Sarthe).

**LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE - 6, rue Pierre-Sarrasin - 75006 Paris.**

**ISBN : 2 - 253 - 03404 - 5**

## TABLE

<i>Préface</i> .....	7
LE COLONEL CHABERT.....	13
LE CONTRAT DE MARIAGE.....	95

### COMMENTAIRES

#### *Le colonel Chabert*

Originalité de l'œuvre.....	261
Le travail de l'écrivain.....	268
Etude des personnages.....	270
Le livre et ses lecteurs.....	272

#### *Le Contrat de mariage*

Originalité de l'œuvre.....	272
Le travail de l'écrivain.....	277
Etude des personnages.....	280
Le livre et ses lecteurs.....	282

BIOGRAPHIE.....	285
-----------------	-----

### NOTES

<i>Le colonel Chabert</i> .....	291
<i>Le Contrat de mariage</i> .....	302

HONORÉ

*Le Colonel Chabert*

suivi de

*Le Contrat de mariage*

PRÉFACE, COMMENTAIRES ET NOTES  
DE PIERRE BARBÉRIS

LE LIVRE DE POCHE



**LE COLONEL CHABERT**  
suivi de  
**LE CONTRAT DE MARIAGE**



Les textes de ce volume ont été établis  
d'après l'édition fac-similé  
des *Œuvres complètes illustrées* de Balzac  
publiées par les Bibliophiles de l'Originale.

Pierre Barbéris, né en 1926, professeur à l'Université de Caen; enseigne également à l'E.N.S. de Saint-Cloud et à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales. A notamment publié, outre des travaux sur Stendhal, Chateaubriand et le romantisme en général, *Balzac et le Mal du siècle* (2 vol., Gallimard 1970), *Mythes balzaciens* (A. Colin, 1972), *Le Monde de Balzac* (Arthaud, 1973, Prix de la Critique) et *Balzac, une mythologie réaliste* (Larousse, Thèmes et Textes 1972, livre d'initiation aux problèmes balzaciens). Fondateur de la Société des Etudes romantiques (1970). Coresponsable de l'*Histoire littéraire de la France* (Editions Sociales). Collaborateur de la nouvelle édition de Balzac dans la *Pléiade*.



## PRÉFACE

*LE Contrat de mariage* (qui ne porte ce titre qu'à partir de 1842) est, en 1835, à la veille du *Lys dans la vallée* dont il est l'un des inducteurs négligés par la tradition balzacienne, un texte qui se situe au point de rencontre de trois thématiques : le juridique, la vie privée, la vie de province. A cette époque, Balzac est passé maître dans ces trois domaines, dont il est devenu comme le « spécialiste » attitré. Revenons donc en arrière.

Le juridique, ç'avait été, en 1830, dans les premières *Scènes de la vie privée*, le fidéicommis de *Gobseck*, (alors intitulé *Les Dangers de l'inconduite*) les actes respectueux de *La Vendetta*. *La Transaction* en 1832 (futur *Colonel Chabert*) avait allongé la liste. Il s'agissait de ces actes authentiques, passés par-devant notaire, qui rythment la vie bourgeoise mais surtout qui en font apparaître en pleine lumière les drames, les tensions spécifiques. Par un fidéicommis, Gobseck sauvait la fortune du jeune Restaud des frasques de sa mère. Par les actes respectueux, les deux jeunes amoureux passaient outre à une interdiction familiale de se marier. Par la transaction, Derville essayait de faire obtenir quelque chose au revenant d'Eylau, en tenant compte des réalités de la société moderne. Balzac, ancien clerc d'avoué

comme c'est bien connu, avait pu, sans aucun doute, mesurer tout ce que, par-delà la technique, signifiaient ces actes de chicane : décisive mutation par rapport à la tradition française qui va de *L'Enfer* de Marot aux *Plaideurs* de Racine en passant par les Chicanous de Rabelais. La tradition, en effet, s'en tenait à une satire et à une vision globale ; elle nommait certes le scandale, mais elle s'attachait plus à celui des juges corrompus ou incapables qu'à celui, secret, des familles et des individus. La tradition littéraire et idéologique antichicane pouvait d'ailleurs très bien s'alimenter dans un reste de vision aristocratique des choses : les parlements et leurs boutiques à procès étaient la plaie du monde moderne selon la monarchie absolue, les bureaux, etc. Ce que Balzac voit et fait voir de neuf, c'est que la chicane n'est nullement quelque chose de monstrueux mais quelque chose de structurel. Ni la chicane ne définit plus quelque univers à la Dante (voir le *Chatelet-Enfer* de Marot) ni elle n'est le champ le plus riche du ridicule et des manies simplement articulées sur les intérêts d'une profession (*Les Plaideurs* de Racine). La chicane est l'une des pièces maîtresses du système. C'est par elle que se saisissent les rapports nouveaux, exclusivement fondés sur la propriété, à l'exclusion de tout autre critère de valeur. Dès lors, Balzac ne donne plus à voir la chicane du côté des juges et des officiers ministériels (ils ne font, après tout, que ce que leur demande la société) mais bien du côté des plaideurs et des assujettis, du côté de tout ce non-dit de l'argent, du sexe, du pouvoir, des prestiges sociaux qui seul, et toujours, vous conduit chez le notaire, chez l'avoué. La chicane devient l'instrument de quelque chose dont on n'avait jamais parlé. Elle n'est pas une manie, un détournement ; elle est la vérité d'une certaine société. Les écrivains bourgeois ou plébéiens qui écrivaient pour les cours pouvaient bien faire des

notaires des intervenants résolutifs pour dernier acte (voir *Le Barbier de Séville* et le tour de passe-passe qui permet de marier Rosine et Almaviva). Au pire (voir la fin de *Tartuffe*), ils pouvaient toujours faire intervenir le pouvoir royal, suprême recours contre une justice qui, manipulée par des hypocrites, pouvait faire le malheur d'honnêtes gens : l'huissier de *Tartuffe* demeure ainsi un pion parfaitement secondaire dans la dramaturgie sociale d'ensemble. Mais qui peut quelque chose sur Derville, sur Solonet ? C'est eux qui sont les interprètes, les metteurs en scène du vrai Pouvoir. Les nouvelles juridiques de Balzac ne visent donc nullement quelque bizarrerie, mais bien une nature des choses.

La *vie privée*, elle, on sait bien quelle est son origine : *portées* par la vague révolutionnaire et bourgeoise, les familles sont aussi *déchirées* par les règlements de comptes, les rivalités, les désirs de revanche. Les bâtardises et leurs conséquences, la condition féminine, le statut des enfants, la puissance, mais aussi la fragilité des maris, tout ce que le Code civil avait mis en forme et réglementé était à l'origine d'une littérature désormais fondée sur autre chose que les amours des rois et des princesses aveuglés par les dieux. Mères encore jeunes qui jalourent leurs filles ; mères possessives qui ne veulent pas voir leur fils devenir adulte ; filles qui, follement, rêvent de se libérer par la passion et croient pouvoir refaire le monde à partir de leurs désirs sans se douter que l'aventure du désir ne peut se développer que dans l'univers balisé et organisé, structuré, par les intérêts et les fantasmes bourgeois : qu'est-ce que l'idéalisme révolutionnaire a vu de tout cela, et qu'est-ce surtout qu'il y a changé, quand il ne l'a pas *créé* ? La famille bourgeoise est un enfer, un lieu de meurtres silencieux où le sang ne coule jamais. Que sert ici Talma ? Par ailleurs, la thématique de la vie privée est faite, littérairement,

pour être dégustée par la lecture individuelle, passionnément attentive et silencieuse. La vie privée ne deviendra sujet de théâtre que ritualisée, vau-devillisée par Scribe et ses successeurs. La vie privée relève encore du roman et de la lectrice « à la blanche main » dont il était question au début du *Père Goriot*. La vie privée ne s'adresse pas à la foule mais aux consciences blessées. La vie privée n'a ni annales ni légendes. Les premiers grands succès de Balzac (y compris *Le Dernier Chouan* en 1828 qui, roman historique, est aussi le roman d'une femme abandonnée et d'un couple impossible) viennent de là : il s'est fait l'analyste et le chroniqueur d'une réalité qui n'avait encore que ses faiseurs d'anecdotes et qui finira par avoir ses André Roussin.

Quant à la vie de province, quoi de plus naturel qu'elle soit apparue aussitôt après les deux autres thématiques ? N'est-ce pas dans le silence et le secret de la province (terre non plus du ridicule comme dans la tradition classique : la province à Paris de Molière et de tant d'autres) que le juridique et le privé prennent toutes leurs dimensions ? N'est-ce pas là que le jeu des fortunes, la destruction lente des individus peut se saisir hors de tout déguisement par la « civilisation » ? Nulle part, le désir n'est plus ouvertement et constamment brimé, nié en sa légitimité. Nulle part les calculs n'apparaissent plus décapés du vernis parisien. Cette vie de province, « inventée » par Balzac dans ces années qui suivent Juillet, selon l'expression de Bernard Guyon (comme le même Balzac a « inventé » la femme de trente ans, comme Marx a « inventé » le prolétariat : qu'est-ce qui existe sans avoir été nommé, théorisé ?) n'a rien à voir avec le folklore, avec le provincialisme. C'est une vie de province qui sert à dire, à mettre en texte, et c'est la raison sans doute pour laquelle elle communique si bien avec une certaine vie parisienne : celle de la mort de Goriot, celle de l'enfermement de

Chabert. A l'intérieur de Paris, loin du boulevard de Gand, il est une véritable province, un véritable ailleurs, où se trament les mêmes drames que ceux dont sont ou seront victimes les Eugénie Grandet, les Véronique Graslin. L'étude d'avoué de Derville, la ferme où s'est retiré Chabert dans le Faubourg Saint-Marceau, bientôt l'hospice de Bicêtre : autant de creux, autant d'enclaves où la vie est ralentie, feutrée, mais où se trame l'essentiel. Paris a sa province aussi, dans laquelle il faut descendre, et la géographie balzacienne dépend étroitement de l'analyse sociale. Ce n'est pas une géographie de paysages (la Touraine posera un problème particulier). C'est une géographie de fonctions.

Les deux textes ici présentés ensemble relèvent donc de cette esthétique et de cette problématique balzacienne qui se sont constituées avant le roman feuilleton. Les bas-fonds, les cavernes, les antres y sont encore bourgeois, avant de devenir massivement « mystères de Paris ». Quelque chose, en apparence, les sépare : alors que *Chabert* est une tragédie, *Le Contrat de mariage* ressemble plutôt à une comédie. Mais il ne faut pas s'y tromper : cette comédie est celle de la prise en main d'un homme par une femme redoutable, qui manipule sa propre fille et, dans l'alcôve conjugale, tisse ses trames. La souriante Madame Evangelista est un monstre. Et ne négligeons pas le fait capital qu'à côté du « gros Paul » se profile l'ombre de de Marsay et des Treize. Ne négligeons pas non plus cet autre fait que de Marsay intervient trop tard et pour rien, que le destin s'est accompli et que le navire vogue vers les Indes. Et le texte se termine sur le mot de *Waterloo* : comment mieux dire que les combats sociaux désormais ont cessé d'être militaires, et que la comédie n'est autre chose ici que l'ironie sinistre du destin ? Deux femmes vampires, deux débâcles, de la neige d'Eylau à Bicêtre puis de

l'absurde provincial à ce 1830 qui devait donner Louis-Philippe, deux textes authentifiés par-devant notaire: rien à dire. Le secrétaire de la Société a bien fait son travail.

N.B. Le couplage, dans un même volume, du *Colonel Chabert* (ex-*Transaction*) avec *Le Contrat de mariage*, se trouve justifié par Balzac lui-même (voir note 1, p. 148) lorsqu'il désigne comme une *transaction*, elle aussi fatale et immorale, le contrat matrimonial discuté par les notaires Mathias et Solonet au nom de Paul de Manerville et de Nathalie Évangélista et de sa mère.

P. BARBÉRIS

## LE COLONEL CHABERT

